



Formation Action
REALISER ET METTRE EN PLACE UNE PSSI
(MAJ février 2025)

DUREE

49 heures (7 jours)

PREREQUIS

Aucun

PRIX

Formule inter entreprise : 3.920 €HT par participant à partir de 4 participants
Formule intra : 9.800 €HT, maximum 8 personnes par session.

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse à tout professionnel sensible à la gouvernance et à la sécurité de systèmes d'information et souhaitant mettre en œuvre une démarche de mise en œuvre d'une PSSI :

- Entreprendre une évaluation de la maturité de la sécurité de l'organisme,
- Identifier les failles et les faiblesses organisationnelles et techniques
- Prévoir et appliquer un plan d'actions correctives et des règles associées.
- Evaluer l'importance du rôle que joue le système d'information dans le fonctionnement de l'ensemble des services.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de planifier en détail la rédaction de la PSSI afin de mettre en place un document qui sera pris en compte par chaque collaborateur intervenant dans l'organisme de sorte qu'il puisse connaître les règles et les enjeux en matière de sécurité interne et externe mais aussi des mesures à appliquer en situation de crise.

MOYENS D'ENCADREMENT

Cette formation est dispensée par un formateur expert en cybersécurité.

Expert de la cybersécurité, Directeur des systèmes d'information depuis 23 ans, il intervient auprès des entreprises :

- Audit de cybersécurité et évaluation des risques
- Mise en conformité et plan de remédiation

il accompagne les organisations dans leur démarche de gouvernance des données et d'amélioration de la gestion des équipes des Directions des systèmes d'informations

Avec une expérience auprès de grandes industries et pharmaceutiques, groupe informatique et ESN, il



Formation Action

REALISER ET METTRE EN PLACE UNE PSSI

(MAJ février 2025)

mène également auprès des entreprises des audits d'organisation du système d'information, des missions de rédaction de cahier des charges et d'aide aux choix de logiciels et ERP, des accompagnements en direction de projets informatiques (AMOA) et en conduite du changement.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour plus de renseignement, nous contacter.

FORMATS DE LA FORMATION

Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités :

- En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement.
- En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par DONNEO et répondant aux règles des ERP

Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles. Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivantes le cas échéant :

- Les dates et horaires de la formation
- L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels)
- Les informations concernant les pauses et la prise de repas

PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL

Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :

- Le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant,
- Les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours diaporama
- Travaux collectifs
- Plans d'actions individuels
- Quiz
- Source : guide et référentiels officiels

Formation Action
REALISER ET METTRE EN PLACE UNE PSSI
(MAJ février 2025)

PROGRAMME DETAILLE

■ **Module 1 : Définir le périmètre de la politique de sécurité du système d'information (10,0 h)**

Il est articulé en 4 séquences d'accompagnement de 2,5 h chacune et d'une séquence de travail personnel, ci-après appelé intersession.

- Séquence 1 : Définir ce qu'est une politique de sécurité du système de l'information (PSSI)
- Séquence 2 : Appréhender les éléments importants d'une PSSI
- Séquence 3 : Répertorier les éléments opérationnels de la PSSI
- Séquence 4 : Savoir analyser un rapport d'audit

➤ Intersession :

Sur le Template de la PSSI (Evalué à 4H00 pour les participants)

■ **Module 2 : Rédiger la politique de sécurité du système d'information (30,0 h)**

Il est articulé en 12 séquences d'accompagnement et de séquence de bilan d'avancement de la formation dénommés comités de pilotage.

La 1ère séquence permet de restituer et analyser le travail d'intersession.

Les autres séquences servent à travailler sur les 11 thèmes de la PSSI, Identifier les contenus à rédiger, planifier le travail d'intersession en termes de rédaction

- Séquence 5 : Restituer et analyser le travail d'intersession
- Séquence 6 : le cadre de la PSSI
- Séquence 7 : Connaissance de l'organisation
- Séquence 8 : Sensibilisation, formation et respect des règles de sécurité
- Séquence 9 : Évaluation et gestion des risques
- Séquence 10 : Politiques de sécurité
- Séquence 11 : Mesures de sécurité
- Séquence 12 : Gestion des incidents de sécurité
- Séquence 13 : Mécanismes de contrôle et d'audit
- Séquence 14 : Plan de continuité d'activité
- Séquence 15 : Gestion des fournisseurs et des sous-traitants
- Séquence 16 : Plan d'amélioration continue



Formation Action
REALISER ET METTRE EN PLACE UNE PSSI
(MAJ février 2025)

■ **Comités de pilotage (9,0 h)**

Un comité de pilotage sera positionné tous les 2 séquences, soit 6 comités de 1,5 heures chacun

Par défaut, les séquences sont planifiées tous les 15 jours, et un aménagement pourra être effectué en fonction de l'agenda du client en début ou en cours de formation.

Ces comités permettent d'analyser le planning de la formation par rapport à la prévision,

Objectifs :

Identifier les points bloquants auprès des apprenants et comment les résoudre, d'adapter le contenu de la formation par apport de matière afin de répondre aux questions soulevées par les stagiaires.

EVALUATION

En début de chaque session de formation, un temps est consacré aux attentes des participants ou au rappel des contenus abordés sur les formations passées. Les comités de pilotage servent à approfondir et adapter l'échange et imaginer des approfondissements spécifiques sur des questions ou points soulevés par les participants.

Le travail d'intersession à partir d'un document dédié est noté qualitativement selon la façon dont le stagiaire aura appréhendé le document, Identifié les points à traiter et comment il se sera positionné sur les points à traiter.

En fin de formation, un QCM de validation des acquis est proposé portant sur l'intégralité du module, qui est noté.

CONTACT ET ASSISTANCE

Pour toute demande d'information et d'assistance sur le déroulement de la formation :

Contact : Arnaud GARCIA

Mail : formation@donneo.fr

Tel : 06 84 80 39 98

DONNEO par PROJECTTEEC est organisme de formation agréé QUALIOPF.

Arnaud GARCIA est référent handicap pour l'organisme de formation et référent égalité professionnelle.